

Projet d'établissement 2025-2029

Version simplifiée
Facile à Lire



EHPAD
La Maison du Moulin

Sommaire



Présentation de La Maison du Moulin	4
Projet institutionnel et managérial	5
Projet social	8
Projet de vie	10
Projet de soins	12
Projet numérique	13
Démarche qualité et sécurité	14
Projet architectural	15



Présentation

Qui sommes-nous ?

La Maison du Moulin est un EHPAD situé à Maubeuge.

Un EHPAD est un lieu de vie pour les personnes âgées qui ont besoin d'aide au quotidien.

Notre établissement :

- Accueille jusqu'à 114 résidents.
- Fait partie du Centre Hospitalier de Maubeuge.
- Est situé au 27 rue Henri Sculfort à Maubeuge.

Notre histoire

La Maison du Moulin existe depuis de nombreuses années.

Autrefois, elle se trouvait dans l'ancien hôpital Saint-Nicolas.

En 2002, elle a déménagé dans un bâtiment rénové pour mieux accueillir les personnes âgées.

Notre territoire

La Maison du Moulin se trouve dans la Sambre-Avesnois.

Sur ce territoire :

- Il y a de plus en plus de personnes âgées.

- Certaines personnes ont des difficultés financières et sociales.
- La santé des habitants est en moyenne moins bonnes que dans d'autres régions de France

Notre rôle est d'accompagner les personnes âgées et de répondre à leurs besoins.

Nos projets avec les autres établissements

La Maison du Moulin travaille avec d'autres établissements de santé.

Ensemble, nous développons des projets pour :

- Favoriser le maintien à domicile
- Aider les personnes âgées à vivre chez elles le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions.

Améliorer les soins pendant la nuit

Permettre l'intervention d'un infirmier la nuit et éviter certains déplacements aux urgences.

Notre objectif : offrir aux personnes âgées un accompagnement adapté, dans le respect de leurs besoins et de leurs choix.

Projet institutionnel et managérial



Nos valeurs et nos engagements

À La Maison du Moulin, nous respectons les droits de chaque résident.

Nous nous engageons à :

- Respecter la dignité et l'intimité de chacun.
- Garantir la sécurité des résidents.
- Respecter les choix et les habitudes de vie.
- Informer et écouter chaque résident.
- Faire participer les résidents aux décisions qui les concernent.

Notre priorité est le respect et le bien-être de chacun.

La bientraitance

La bientraitance, c'est prendre soin des personnes avec respect et bienveillance. Pour cela :

- Nos professionnels sont régulièrement formés.
- Un comité veille à la bientraitance.
- Les situations de maltraitance peuvent être signalées.
- Les résidents et leurs familles participent aux décisions.

Nous veillons à ce que chacun soit bien traité et se sente en sécurité.

Le respect de vos choix

Parfois, des décisions sont difficiles à prendre.

Par exemple, lorsqu'un résident refuse un soin ou souhaite prendre un risque pour garder son autonomie.

Un comité éthique peut aider les professionnels à réfléchir à ces situations.

Les souhaits du résident sont toujours recherchés et pris en compte.

Notre objectif est de respecter vos choix tout en veillant à votre sécurité.

Vos droits

À La Maison du Moulin, chaque résident a des droits.



Projet institutionnel et managérial

À votre arrivée :

- Vous recevez un livret d'accueil.
- Vous êtes informé de vos droits.
- Vous participez à la préparation de votre contrat de séjour.

Vous pouvez également :

- Donner votre avis sur la vie de l'établissement.
- Exprimer une difficulté ou une insatisfaction.
- Demander de l'aide pour faire respecter vos droits.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le CVS est un groupe composé notamment de représentants des résidents, des familles et des professionnels.

Il se réunit au moins 3 fois par an. Il permet de donner son avis et de faire des propositions sur :

- Les repas.
- Les activités et les animations.
- Les locaux et les travaux.
- L'organisation de la vie quotidienne.

Votre avis est important pour améliorer la vie dans l'établissement.

L'organisation de notre établissement

La Maison du Moulin fait partie du Centre Hospitalier de Maubeuge.

Un directeur adjoint s'occupe de son fonctionnement au quotidien.

Il travaille avec les équipes de l'EHPAD et les services de l'hôpital.



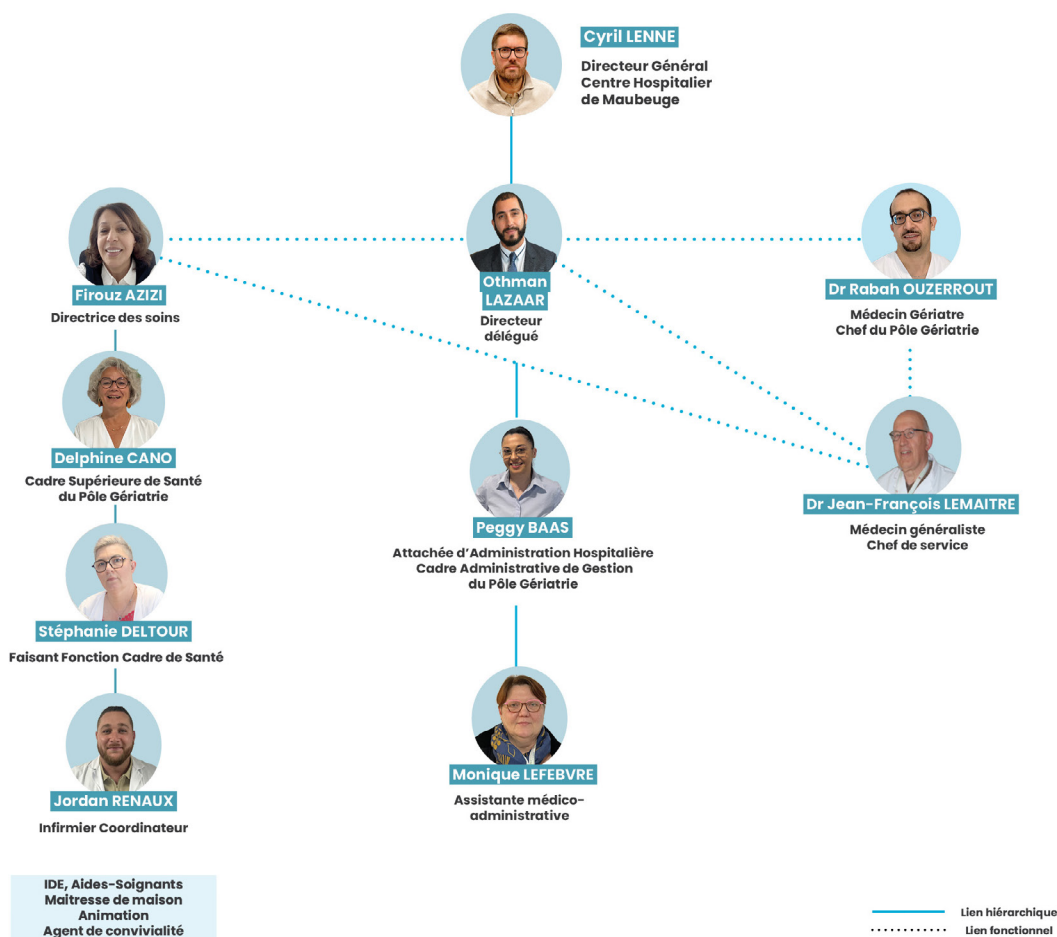
Projet institutionnel et managérial



EHPAD La Maison du Moulin



EHPAD
La Maison du Moulin



Nos projets pour les années 2025 à 2029

La Maison du Moulin s'engage à améliorer la qualité de ses services.

Pour les années 2025 à 2029, nos priorités sont :

- Mieux organiser le fonctionnement de l'établissement.
- Respecter les droits des résidents.
- Améliorer la qualité des soins et de l'accompagnement.
- Travailler avec d'autres établissements de santé.
- Développer les outils numériques.

Notre objectif : faire de La Maison du Moulin un lieu de vie agréable, où chaque résident est écouté, respecté et accompagné selon ses besoins.



Projet social

Qu'est-ce que le projet social ?

Le projet social présente les engagements de l'établissement envers ses professionnels.

Il concerne tous les professionnels, y compris les médecins.

Son objectif est d'améliorer les conditions de travail et le bien-être des équipes.

La Maison du Moulin s'appuie sur le projet social du Centre Hospitalier de Maubeuge.

Nos 7 priorités

1. Mieux accompagner les professionnels

Améliorer l'organisation des équipes et le suivi de chaque professionnel.

2. Développer la formation

Bien accueillir les nouveaux professionnels.

Permettre à chacun de se former et de progresser tout au long de sa carrière.

3. Améliorer la communication

Mieux informer les professionnels.

Favoriser les échanges entre les équipes, la direction et les représentants du personnel.

Projet social



4. Améliorer les recrutements

Recruter de nouveaux professionnels avec des règles claires et équitables.

5. Améliorer les conditions de travail

Prévenir les risques pour la santé physique et mentale.

Écouter les professionnels et les faire participer aux décisions.

6. Favoriser l'égalité

Garantir les mêmes droits et les mêmes chances aux femmes et aux hommes.

7. Développer le projet des psychologues

Mieux organiser et valoriser le travail des psychologues dans l'établissement.

Comment allons-nous suivre ces engagements ?

Le projet social a été préparé avec la direction et les représentants du personnel.

Un groupe de travail se réunira au moins une fois par an pour suivre les actions et les progrès réalisés.

Notre objectif : des professionnels écoutés, formés et accompagnés pour offrir aux résidents des soins et un accompagnement de qualité.



Projet de vie

Votre projet personnalisé

Chaque résident est différent. À La Maison du Moulin, nous respectons vos habitudes, vos besoins et vos envies.

Pour cela, nous construisons avec vous un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

Ce projet permet d'organiser :

- Vos soins et votre santé.
- Votre vie quotidienne.
- Vos activités et vos loisirs.
- Vos relations avec les autres.

Des professionnels référents vous accompagnent.

Votre projet est préparé avec vous, les professionnels et, si vous le souhaitez, vos proches.

Il est réalisé dans les 6 mois après votre arrivée.

Il est ensuite revu au moins une fois par an pour s'adapter à vos besoins.

Votre arrivée dans l'établissement

Avant votre arrivée, nous prenons le temps de vous connaître.

Plusieurs étapes sont prévues :

- Une visite de l'établissement.
- La préparation de votre dossier.
- Une rencontre pour parler de vos besoins et de vos habitudes.
- La préparation de votre chambre.
- L'accueil par les professionnels.

Notre objectif est que vous vous sentiez bien dès votre arrivée.

Votre chambre et les espaces de vie

Votre chambre

Les chambres mesurent environ 20 m². Vous pouvez apporter quelques meubles et objets personnels, si la place le permet.

Projet de vie



Les espaces communs

Vous pouvez profiter des salons, des salles à manger et des espaces de détente. Une cour extérieure permet de se promener, de jardiner ou de se reposer.

Les espaces de soins et de bien-être

L'établissement dispose notamment :

- D'une salle de relaxation et de stimulation des sens.
- D'une salle de balnéothérapie avec des bains adaptés.
- D'une salle de kinésithérapie.
- D'une salle d'activité physique.
- D'un salon de coiffure.
- D'une boutique qui propose gratuitement des vêtements et des accessoires.

Les activités et les animations

Des activités sont proposées pour passer de bons moments et garder son autonomie.

Par exemple :

- Des jeux et des ateliers mémoire.
- De la gymnastique douce.
- De la musique et des activités créatives.
- Des rencontres avec des animaux.
- Des sorties et des rencontres avec d'autres générations.
- Des fêtes et des anniversaires.

Vous êtes libre de participer aux activités selon vos envies.

La place de votre famille et de vos proches

Votre famille et vos proches ont une place importante dans votre vie.

Avec votre accord, ils peuvent :

- Participer à votre projet personnalisé.
- Échanger avec les professionnels.
- Donner leur avis sur la vie de l'établissement.
- Participer aux fêtes et aux animations.

Ils peuvent aussi participer au Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Notre objectif : vous permettre de vivre à La Maison du Moulin dans un environnement agréable, en respectant vos choix, vos habitudes et vos liens avec vos proches.



Projet de soins

Les professionnels qui prennent soin de vous

À La Maison du Moulin, plusieurs professionnels travaillent ensemble pour prendre soin de votre santé.

- Les médecins suivent votre santé et organisent vos soins.
- Le cadre de santé organise le travail des équipes soignantes.
- Les infirmiers réalisent les soins et donnent les médicaments.
- Les aides-soignants vous accompagnent dans les gestes de la vie quotidienne.
- Le psychologue vous écoute et vous soutient si vous en avez besoin.
- Les kinésithérapeutes et ergothérapeutes vous aident à garder votre autonomie.
- Le pharmacien veille à la sécurité de vos médicaments.

Notre objectif est de vous proposer des soins adaptés à vos besoins.

Nos priorités pour améliorer les soins

Faciliter votre accès aux soins

Mieux organiser vos hospitalisations pour éviter, lorsque cela est possible, un passage aux urgences.

Respecter vos droits et vos choix

- Vous accompagner avec respect, notamment en fin de vie.
- Proposer des méthodes pour vous détendre et soulager certaines douleurs sans médicaments, lorsque cela est adapté.
- Veiller au respect de vos droits et de votre liberté.

3 Améliorer la qualité et la sécurité des soins

- Former et sensibiliser les professionnels.
- Vérifier régulièrement la qualité des soins.
- Renforcer l'hygiène pour éviter les infections.
- Prendre en compte l'avis des résidents.

Notre objectif : vous garantir des soins de qualité, dans un environnement rassurant, en respectant votre santé, votre dignité et vos choix.

Projet numérique



Le numérique à La Maison du Moulin

Le numérique, c'est l'utilisation des ordinateurs, des logiciels et des nouvelles technologies.

À La Maison du Moulin, ces outils permettent de mieux organiser les soins et le travail des professionnels.

Notre établissement est accompagné par le service informatique du Centre Hospitalier de Maubeuge.

Notre objectif est d'utiliser le numérique pour améliorer votre accompagnement.

Nos 5 priorités pour 2025-2029

1. Moderniser nos outils

Utiliser des équipements et des logiciels adaptés aux besoins de l'établissement.

2. Donner plus de temps aux soignants

Simplifier certaines tâches grâce à l'informatique.

Permettre aux professionnels de passer plus de temps auprès des résidents.

3. Améliorer le suivi de votre santé

Faciliter le partage des informations médicales entre les professionnels autorisés.

Vous accompagner dans l'utilisation des services numériques de santé.

4. Protéger vos informations

Garantir la confidentialité de vos données personnelles et médicales.

Sécuriser les outils informatiques de l'établissement.

5. Respecter l'environnement

Utiliser les outils numériques de manière responsable.

Limiter leur impact sur l'environnement.

Notre objectif : utiliser les nouvelles technologies pour améliorer la qualité des soins, faciliter le travail des professionnels et protéger les informations des résidents.



Démarche qualité et sécurité

À La Maison du Moulin, nous cherchons à améliorer chaque jour la qualité de nos services. Pour cela, nous écoutons les résidents, les familles et les professionnels. Notre établissement est aussi évalué tous les 5 ans par un organisme extérieur. Cette évaluation permet de vérifier :

- La qualité des soins et de l'accompagnement.
- Le respect de vos droits.
- La bientraitance.
- La sécurité dans l'établissement.

Une nouvelle évaluation est prévue fin 2026.

Nos 3 priorités

1. Écouter votre avis

Chaque année, nous proposons une enquête de satisfaction aux résidents et aux familles. Vos réponses nous aident à améliorer la vie dans l'établissement.

2. Prévenir les risques

Nous cherchons à éviter les accidents, les erreurs de soins. Lorsqu'un problème arrive, nous l'étudions pour éviter qu'il se reproduise.

3. Être prêts en cas d'urgence

Nous avons un plan pour faire face aux situations exceptionnelles. Par exemple une épidémie, une canicule, une panne informatique importante.

Ce plan est mis à jour chaque année pour protéger les résidents et les professionnels.

Comment vérifions-nous nos progrès ?

Nous suivons régulièrement :

- Les avis des résidents et des familles.
- Les accidents et les problèmes signalés.
- Les résultats des évaluations.
- Les améliorations réalisées.

Notre objectif : vous offrir un lieu de vie sûr, agréable et respectueux de vos besoins, en améliorant continuellement la qualité de votre accompagnement.

Projet architectural



Améliorer votre cadre de vie

La Maison du Moulin a été rénovée en 2002.

Aujourd'hui, nous souhaitons continuer à améliorer le bâtiment pour qu'il reste agréable, confortable et sécurisé.

Nos 2 priorités

1. Entretenir le bâtiment

Nous entretenons régulièrement les locaux pour :

- Garantir votre sécurité.
- Préserver votre confort et votre intimité.
- Éviter les pannes et les problèmes techniques.

2. Rénover et moderniser les espaces

Plusieurs travaux sont prévus :

- Rénover progressivement les chambres.
- Rendre les couloirs et les espaces communs plus agréables.
- Remplacer progressivement les équipements permettant d'appeler les soignants.

Votre avis compte !

Les résidents, les familles et les professionnels pourront donner leur avis sur les travaux. Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) sera consulté pour choisir notamment les couleurs et les ambiances.

Notre objectif : faire de La Maison du Moulin un lieu de vie toujours plus confortable, accueillant et adapté à vos besoins.



☎ 03 27 69 44 40

✉ lamaison dumoulin@ch-maubeuge.fr

*Document cadre élaboré en application de l'article L.311-8 d
u Code de l'action sociale et des familles
(loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale)
Version complète administrative disponible sur ch-maubeuge.fr*